

COMMUNIQUE DE PRESSE

Strasbourg, le 9 décembre 2021

**L'Eurométropole de Strasbourg annonce  
le lancement d'une association de collectivités  
pour lutter contre la vacance des logements**

Après l'annonce du plan national de lutte contre les logements vacants par le Ministère de la Transition Écologique, le Réseau national des collectivités mobilisées contre le logement vacant (RNCLV), présidé par l'Eurométropole de Strasbourg, poursuit sa mobilisation en faveur de la réduction des logements inoccupés.

« *La lutte contre la vacance, bien que complexe, est un pan fondamental de notre action pour tenter de résorber la crise du logement. À ce titre, nous réaffirmons notre engagement à incarner la voix des collectivités au niveau national en transformant le réseau en association.* » indique Suzanne Brolly vice-présidente de l'Eurométropole de Strasbourg en charge de l'habitat et présidente du RNCLV. « *Cette association permettra de structurer et d'ancrer le réseau sur le long terme.* » ajoute l'élue. La Métropole européenne de Lille, le Grand Lyon, le Conseil Départemental de la Meuse, la Ville d'Ajaccio et la Ville de Roubaix se sont ainsi d'ores et déjà portés volontaires pour être membres fondateurs de l'association du RNCLV.

Cette annonce a été faite le 23 novembre dernier alors que les collectivités et leurs partenaires (Agence Nationale de l'Habitat – ANAH, services déconcentrés de l'État, Agences Départementales d'Information sur le Logement – ADIL ou encore agences d'urbanisme) se sont réunis pour la première édition de leur Club des collectivités contre le logement vacant. Ils ont été accueillis par Emmanuelle Wargon, Ministre déléguée au Logement et par Suzanne Brolly. Cet évènement, sous forme de webinaire, a rassemblé 320 techniciens, représentant pas moins de 190 collectivités, 23 ADIL, et les services déconcentrés de l'État de 13 régions et 33 départements.

« *Les collectivités sont les premières à agir sur le terrain et constituent ainsi le premier relai pour mettre en œuvre cette politique. Elles peuvent aussi alerter l'État lorsque cela s'avère nécessaire. Ainsi, nous nous sommes collectivement inquiétées des évolutions du dispositif Louer Abordable prévues dans le Projet de Loi de Finances pour 2022, élément crucial pour mobiliser les propriétaires de logements vacants et dont les répercussions sont multiples sur nos actions et plus largement sur les politiques locales de l'habitat. Le Ministère a porté une oreille attentive à nos questionnements et nous a invités à des temps d'échange à ce sujet, mais nous restons très vigilantes.* » souligne la vice-présidente de l'Eurométropole en charge de l'habitat.